

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ville de Nemours



DEMANDE DE SUBVENTION

✓

Année 2025

DEMANDE DE SUBVENTION 2025

I. PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL M57-28000

a. Section dépenses de fonctionnement

Détails chapitre 011 – Charges à caractère général : - 22 078 €

Gestionnaire	Budget Primitif 2024	Propositions BP 2025	Variation BP2025/2024
Action Sociale	117 399 €	102 115 €	- 15 284 €
Annexe Beauregard	4 210 €	3 130 €	- 1 080 €
Centre Social	42 287 €	32 145 €	- 10 142 €
Foyer P. Vincent	2 550 €	1 920 €	- 630 €
PAEJ	13 865 €	12 195 €	- 1 670 €
PRE	133 399 €	133 540 €	- 141 €
Séniors	218 098 €	224 685 €	+ 6 587 €
TOTAL	531 808 €	509 730 €	

Une diminution des charges à caractère générale qui s'inscrit au plus juste afin de maîtriser les dépenses liées au fonctionnement des différents services. A noter ; toutefois les inscriptions suivantes :

- Une enveloppe de 1 600 € a été prévue suite à l'ouverture d'un nouveau service au Sein du CCAS pour des Visites de Convivialité auprès des Séniors afin de garder un lien social avec les Personnes Agées.
- 85 000 € ont été également prévus pour la fourniture de repas. Le CCAS a conclu un contrat avec un nouveau prestataire depuis le 1^{er} septembre 2024. L'étude de la fabrication des repas par la Cuisine Centrale est toujours en cours. Une mise en place est prévue au 1^{er} septembre 2025.
- Dans le cadre des différents dispositifs réalisées par le Centre Social (LAEP, ASL, REAAP), une enveloppe de 11 140 € a été prévue au budget primitif 2025.
- 5 750 € liés aux différents ateliers du Foyer pour les Séniors.
- Inscription de 10 005 € pour le Banquet des Séniors organisé en Décembre et 37 500 € pour les colis de fin d'année.
- Augmentation des inscriptions de 1 870 € pour toutes les activités proposées au cours de la Semaine Bleue.

Détails chapitre 012 – Charges de personnel : + 41 375 €

L'évolution des charges du personnel est dû principalement au :

- Taux CNRACL : + 4 points soit + 12,64 % (+ 22 635 €)
- Prise en charge de la Prévoyance et de la Mutuelle (+ 960 €)
- Mise en place d'une assurance statutaire, aux taux de 2%, assurant le CCAS pour les risques Décès, Maladie Professionnelle et Accident de Service sans franchise (+ 7 500 €)
- Plafond de la sécurité sociale : + 1.6 % au 1^{er} janvier 2025
- Glissement Vieillesse Technicité (+ 5 400 €)
- Revalorisation salariale des agents (avancements de grade, échelons...)

Prévisions des effectifs 2025 :

	Effectifs Budgétaires	Titulaires	Contractuels	ETP.
Filière Administrative	11	6	5	10.51
Filière Animation	3	2	1	2.80
Filière Technique	4	4	0	3.48
Filière Médico-social	3	0	3	2.80
TOTAL	21	12	9	19.59

Prévisions Budgétaires par Filière :

	Budget Primitif 2024	Proposition BP 2025	Variation BP205/2024
Filière Administrative	469 737 €	511 525 €	+ 41 788 €
Filière Animation	88 864 €	77 847 €	- 11 017 €
Filière Technique	141 425 €	145 962 €	+ 4 537 €
Filière Médico-social	123 142 €	141 348 €	+ 18 206 €
Autres (Service Civique)	1 335 €	1 380 €	+ 45 €
TOTAL	824 503 €	878 062 €	+ 54 009 €

- Sur la filière Administrative, la variation s'explique notamment par :
 - o Le Poste de la Directrice du Centre Social, inscrit en catégorie C sur le Budget Primitif 2024 et basculé en catégorie A suite à son recrutement début mai 2024 (+ 12 220 €),
 - o Le Poste d'Ecrivain Public (+ 9 130 €)

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20250213-D-2025-10-DE
Date de réception préfecture : 25/02/2025

- Sur la filière Animation, la variation s'explique notamment par :
 - o Emploi de 2 vacataires pour le Centre social un mois durant la période estivale au lieu de 2 mois prévus au budget primitif 2024.
- Sur la filière Technique, la variation s'explique par l'augmentation du Taux de CNRACL et la revalorisation salariale d'agents.
- Sur la filière Médico-social, la variation s'explique notamment par :
 - o Le recrutement d'un nouvel agent en Janvier 2025 pour le poste de Psychologue (+ 13 050 €)

Détails chapitre 042 – Opérations d'ordre : + 4 000 €

Inscription des crédits d'amortissements 2025. Ces inscriptions sont aléatoires ; en effet depuis le 1^{er} janvier 2023 (passage à la M57), les amortissements se calculent au Prorata Temporis.

Détails chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : + 19 933 €

Inscription de 30 000 € pour les secours exceptionnels versés aux personnes en difficultés :

- 20 000 € pour les secours versés dans le cadre du « PASS'EAU »,
- 10 000 € pour tous les autres secours (y compris la prise en charge des « indigents »).

Inscription également de 4 500 € pour les bons de chauffage délivrés en fin d'année.

Nouvelle inscription d'une enveloppe d'un montant de 19 220 €. Afin de protéger les services du CCAS de Cyber-attaque, la Direction du Service Informatique de la Ville de Nemours a préconisé la mise en place de logiciels antivirus pour les postes et serveurs pour une durée de 4 ans, pour les serveurs de messagerie pour une durée de 3 ans ainsi qu'une supervision par une équipe de Cybersécurité pour une durée de 4 ans.

Détails chapitre 67 – Charges Exceptionnelles

Inscriptions de crédits pour les éventuelles annulations de titres des exercices antérieurs.

Détails chapitre 68 – Dotations aux provisions

Inscriptions de crédits pour les écritures comptables dans le cadre de produits irrécouvrables.

b. Section recettes de fonctionnement :

Détails chapitre 013 – Atténuation de charges : - 86 €

Remboursement d'indemnités journalières pour les agents placés en maladie professionnelle et/ou en accident de Service. A ce jour 2 agents sont classés en Maladie Professionnelle.

Approuvé de réception en préfecture
16715217703339-20250213-D-2025-10-DE
Date de réception préfecture : 25/02/2025

Détails chapitre 70 – Produits des services : - 16 260 €

Diminution des inscriptions liées aux livraisons de Repas à Domicile, au vu des réalisations sur l'année 2024 (- 13 000 €).

Diminution également des recettes pour les thés dansants (- 3 000 €).

Inscription d'une enveloppe de 250 € pour la participation (10 € par mois) aux ateliers informatiques mis en place au Foyer Paul Vincent pour les résidents et extérieurs.

Détails chapitre 74 – Dotations et participations : + 9 398 €

Inscriptions des différents financements de la CAF pour les dispositifs dispensés par le Centre Social (REAAP, ASL, LAEP, Animations Globales et Collectifs familles).

Pour l'année 2025, le CCAS a déposé 3 nouveaux appels à projets dans le Cadre de la Politique de la Ville d'un montant total de 18 000 € (Sortie à la Plage, Activités des mercredis et Fêtes des saison).

Diminution (- 45 000 €) de l'inscription de la subvention pour le PAEJ. Courant 2024, le CCAS a été averti par les Services de la CAF que le mode de calcul était modifié.

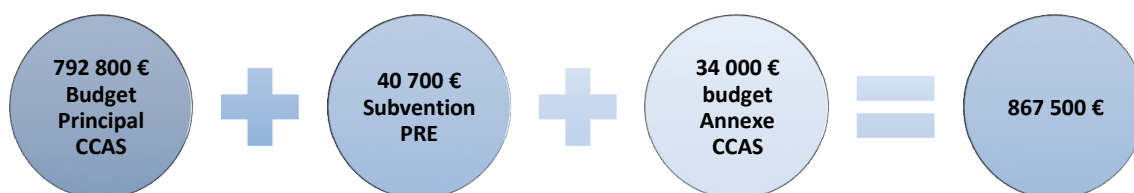
Inscription d'une enveloppe de 21 750 € pour le remboursement de la masse salariale et des achats par la CCPN du dispositif LAEP. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2025, cette compétence est basculée à la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Détails chapitre 75 – Autres Produits de Gestion courante : + 93 880 €

Augmentation de ventilation de la subvention communale.

VENTILATION DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE :

Le CCAS sollicite une subvention d'équilibre répartie comme suit :



Année	2024	2025	Ventilation
Budget Principal	699 650 €	792 800 €	+ 93 150 €
PRE	40 680 €	40 700 €	+20 €
Budget Annexe	91 670 €	34 000 €	- 57 670 €
TOTAL	832 000 €	867 500 €	+ 35 500 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20250213-D-2025-10-DE
Date de réception préfecture : 25/02/2025

Cette évolution s'explique par des dépenses supplémentaires et la diminution de ces recettes auxquelles le CCAS ne peut faire face.

Evolution des dépenses et des recettes 2025 :

Dépenses supplémentaires	Coût	Recettes		
			Augmentation	Diminution
Fabrication des colis des Séniors	+ 14 740 €	Recettes Livraison de Repas		- 13 000 €
Mise en place du Service de Convivialité	+ 1 600 €	Recettes Thés Dansants		- 3 000 €
Augmentation du Taux de la CNRACL	+ 22 635 €	Remboursement CCPN (LAEP)	+ 21 750 €	
Assurance du Personnel	+ 7 500 €	Subvention CLAS		- 4 580 €
Changement du cadre d'emploi du Poste de Directrice du Centre Social	+ 12 220 €	Subvention PAEJ		- 45 000 €
Poste Psychologue	+ 13 050 €	Appels à Projets Centre Social	+ 14 270 €	
Sécurité Informatique	+ 19 220 €	Subvention Point Conseil Budget		- 1 270 €
		Subvention Centre Social	+ 24 900 €	
		TOTAL	+ 60 920 €	- 66 850 €
TOTAL	+ 90 965 €		- 5 930 €	

**PROPOSITION DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE - ANNÉE 2025
BUDGET PRINCIPAL M57**

Section de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté (Déficit)	- €	- €	
011	Charges à caractère général	531 808 €	434 496 €	509 730 €
012	Charges de personnel	843 625 €	768 386 €	885 000 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	26 000 €	23 167 €	30 000 €
65	Autres charges de gestion courante	42 697 €	24 561 €	62 630 €
67	Charges exceptionnelles	500 €	- €	250 €
68	Dotations aux provisions	500 €	- €	250 €
Total Dépenses		1 445 130 €	1 250 611 €	1 487 860 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)	135 005 €	135 005 €	90 713 €
013	Atténuations de charges	19 853 €	29 662 €	19 767 €
70	Produits des services	163 000 €	129 495 €	146 740 €
74	Dotations, subventions et participations	408 112 €	327 672 €	417 510 €
Dont Subvention Communale PRE		40 680 €	40 680 €	40 700 €
Dont Subvention Etat PRE		90 000 €	90 000 €	90 000 €
75	Autres produits de gestion courante	718 660 €	719 510 €	812 630 €
Dont Subvention Communale		699 650 €	699 650 €	792 800 €
78	Reprises sur provision pour dépréciations	500 €	- €	500 €
Total Recettes		1 445 130 €	1 341 343 €	1 487 860 €

c. Section dépenses d'investissement : 86 700 €

Détails chapitre 16 – Emprunts et cautions assimilés : 3 000 €

Remboursement des cautions de la Résidence Autonomie.

Détails chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 8 800 €

- Acquisition du logiciel « Assemblées » : 3 000 €
- Licences informatiques suite renouvellement matériels informatiques : 5 800 €

Détails chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 74 900 €

- Acquisition vélo électrique pour le service de « Visites de convivialités » : 2 000 €
- Travaux d'aménagement de la chambre d'hôtes : 27 150 €
- Renouvellement matériel informatique (financement possible de la CAF) : 15 400 €
- Divers mobiliers pour le Foyer, PAEJ : 5 000 €
- Acquisition de smartphones pour le PRE : 550 €
- Optimisation de l'éclairage dans les bureaux du CCAS : 7 700 €
- Installation de stores au PAEJ : 2 400 €
- Acquisition d'une filmeuse pour la fabrication de repas : 4 000 €
- Mise en place d'une ruche pédagogique (financement Budget Participatif) : 6 000 €
- Acquisition abri et salon de jardin pour le Foyer : 2 200 €
- Remplacement de la machine à laver du Foyer : 800 €
- Divers matériels pour le Centre Social et son annexe : 1 700 €

d. Section Recettes d'investissement : 86 700 €

Détails chapitre 10 – FCTVA : 2 095 €

- Dotations du Fond de compensation pour l'année 2025.

Détails chapitre 13 – REGIONS : 8 100 €

- Subvention budget Participatif, UNCCAS et CAF

Détails chapitre 16 – Emprunts et cautions assimilés : 3 000 €

- Encaissement des cautions de la Résidence Autonomie

Détails chapitre 040 – Opérations d'ordre : 30 000 €

- Dotations d'amortissements.

Section d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (caution RPA)	3 000 €	844 €	3 000 €
20	Immobilisations Incorporelles	17 449 €	12 408 €	8 800 €
21	Immobilisations Corporelles	77 356 €	27 059 €	74 900 €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
Total Dépenses		97 805 €	40 310 €	86 700 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	59 160 €	59 160 €	43 505 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	26 000 €	21 423 €	30 000 €
10	Dotations, fonds divers et réserves - FCTVA	4 645 €	1 589 €	2 095 €
13	Régions	5 000 €	- €	8 100 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 €	1 643 €	3 000 €
Total Recettes		97 805 €	83 815 €	86 700 €

II. PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE M22-33040**e. Section dépenses de fonctionnement :****Détails chapitre 011 – Charges à caractères générales : - 1 050 €**

Les dépenses restantes sur ce budget sont utilisées principalement à l'achat de fournitures pour les différentes activités proposées aux résidents (Activités manuelles, goûters, barbecue dans le cadre de la Fête des voisins...).

Détails chapitre 012 – Charges du Personnel : - 28 030 €

Cette diminution est liée à l'inscription budgétaire du remplacement d'un agent en congés maternité sur l'année 2024 (Juin à décembre 2024)

La masse salariale du budget annexe reste stable malgré l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL + 12,64 % :

Prévisions des effectifs 2025 :

	Effectifs Budgétaires	Titulaires	ETP.
Filière Administrative*	1	1	1.00
Filière Animation	1	1	1.00
Filière Technique	1	1	1.00
TOTAL	3	3	3.00

**Pour information : l'agent de la filière Administrative est prévu à 80 % jusqu'au 30 juin 2024.*

Prévisions Budgétaires par Filière :

	Budget Primitif 2024	Proposition BP 2025	Variation BP205/2024
Filière Administrative	50 173 €	50 527 €	+ 354 €
Filière Animation	46 106 €	48 716 €	+ 2 610 €
Filière Technique	38 763 €	41 558 €	+ 2 795 €
TOTAL	135 042 €	140 801 €	+ 5 759 €

Détails chapitre 016 – Dépenses afférentes à la Structure : + 29 080 €

Augmentation de l'inscription pour la création d'un tiers lieu en salle de bien être pour les résidents de la RPA (+ 25 745 €). Un financement de l'assurance maladie est également prévue pour ces travaux.

Inscription du coût de formation avec l'IFCOOP d'un stagiaire venu en renfort à la Résidence Autonomie jusqu'à fin février 2025 (+ 2 950).

Inscription des éventuelles augmentations ; telle que l'assurance du bâtiment.

f. Section Recettes de fonctionnement :**Détails chapitre 017 – Produits de la tarification : + 2 000 €**

Inscription des recettes liées aux loyers de la Résidence Autonomie (Augmentation des loyers au 1^{er} janvier 2025, Studios + 17.22 €, T2 + 23.07 €)

Pour l'année 2024, Le taux d'occupation des appartements de la Résidence Autonomie a légèrement diminué par rapport à l'année 2023 :

- 2024 : Studios : 88.10 % / 76.67 %
- 2023 : Studios : 92.86 % / T2 : 85 %

Détails chapitre 018 – Autres Produits relatifs à l'exploitation : - 28 900 €

Inscription des recettes liées à la Régie des Repas des Personnes Agées.

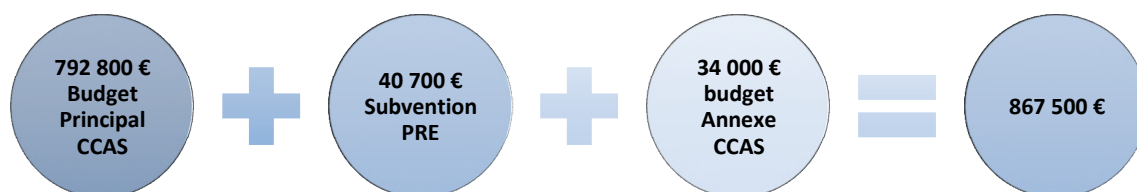
Inscription de la Subvention versée par le Département de Seine et Marne dans le Cadre du Forfait Autonomie.

Inscription de la subvention pour la création d'un tiers lieu au sein de la résidence autonomie (+21 450 €).

Diminution de la ventilation de la subvention communale (- 57 670 €) (voir page 4).

VENTILATION DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE :

Le CCAS sollicite une subvention d'équilibre répartie comme suit :



**PROPOSITION DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE - ANNÉE 2025
BUDGET ANNEXE M22**

Section de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté (Déficit)			- €
011	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	17 870 €	8 217 €	16 820 €
012	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	169 365 €	138 586 €	141 335 €
016	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	71 515 €	70 008 €	100 595 €
Total Dépenses		258 750 €	216 811 €	258 750 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)	46 106 €	46 106 €	82 256 €
017	Groupe 1 : Produits de la tarification	101 000 €	116 613 €	103 000 €
018	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	111 645 €	136 348 €	73 494 €
Dont Subvention Communale		91 670 €	91 670 €	34 000 €
019	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	- €	- €	- €
Total Recettes		258 750 €	299 067 €	258 750 €

PROPOSITION BUDGET PRIMITIF - ANNÉE 2025
BUDGET PRINCIPAL M57 + BUDGET ANNEXE M22

Section de Fonctionnement

002	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
002	Résultat de fonct. reporté (Déficit) Budget Principal	- €	- €	- €
002	Résultat de fonct. reporté (Déficit) Budget Annexe	- €	- €	- €
011	Charges à caractère général	531 808 €	434 496 €	509 730 €
011	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	17 870 €	8 217 €	16 820 €
012	Charges de personnel	843 625 €	768 386 €	885 000 €
012	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	169 365 €	138 586 €	141 335 €
016	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	71 515 €	70 008 €	100 595 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	26 000 €	23 167 €	30 000 €
65	Autres charges de gestion courante	42 697 €	24 561 €	62 630 €
67	Charges exceptionnelles	500 €	- €	250 €
68	Dotations aux provisions	500 €	- €	250 €
Total Dépenses		1 703 880 €	1 467 422 €	1 746 610 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
002	Résultat de fonct. reporté (Excédent) Budget Principal	135 005 €	135 005 €	90 713 €
002	Résultat de fonct. reporté (Excédent) Budget Annexe	46 106 €	46 106 €	82 256 €
013	Atténuations de charges	19 853 €	29 662 €	19 767 €
017	Produits de la tarification	101 000 €	116 613 €	103 000 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	111 645 €	136 348 €	73 494 €
Dont Subvention Communale		91 670 €	91 670 €	34 000 €
70	Produits des services	163 000 €	129 495 €	146 740 €
74	Dotations, subventions et participations	408 112 €	327 672 €	417 510 €
Dont Subvention Communale PRE		40 680 €	40 680 €	40 700 €
Dont Subvention Etat PRE		90 000 €	90 000 €	90 000 €
75	Autres produits de gestion courante	718 660 €	719 510 €	812 630 €
Dont Subvention Communale		699 650 €	699 650 €	792 800 €
78	Reprises sur provision pour dépréciations	500 €	- €	500 €
Total Recettes		1 703 880 €	1 640 410 €	1 746 610 €
Montant subvention communale		832 000 €	832 000 €	867 500 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20250213-D-2025-10-DE
Date de réception préfecture : 25/02/2025

Section d'Investissement

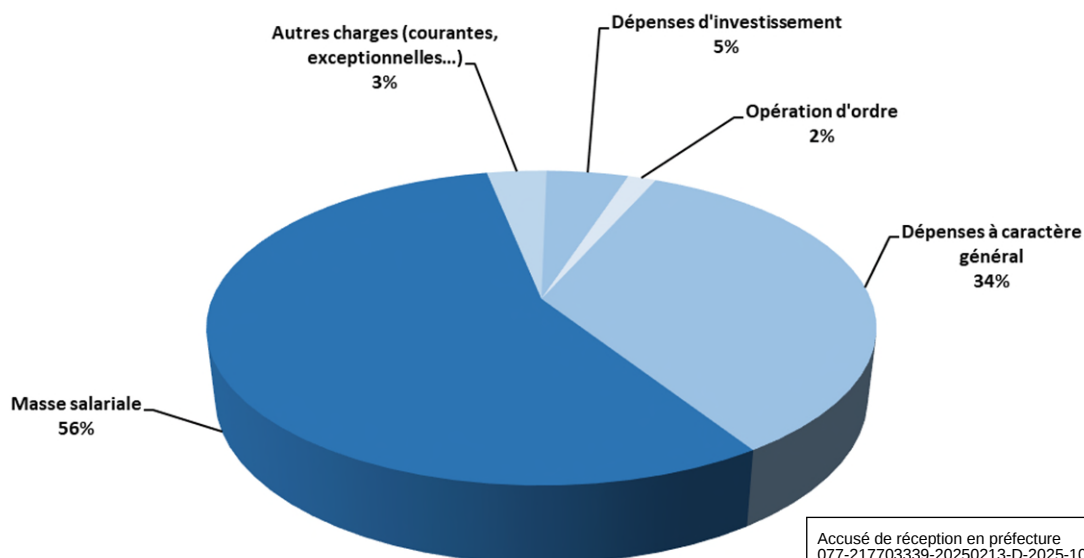
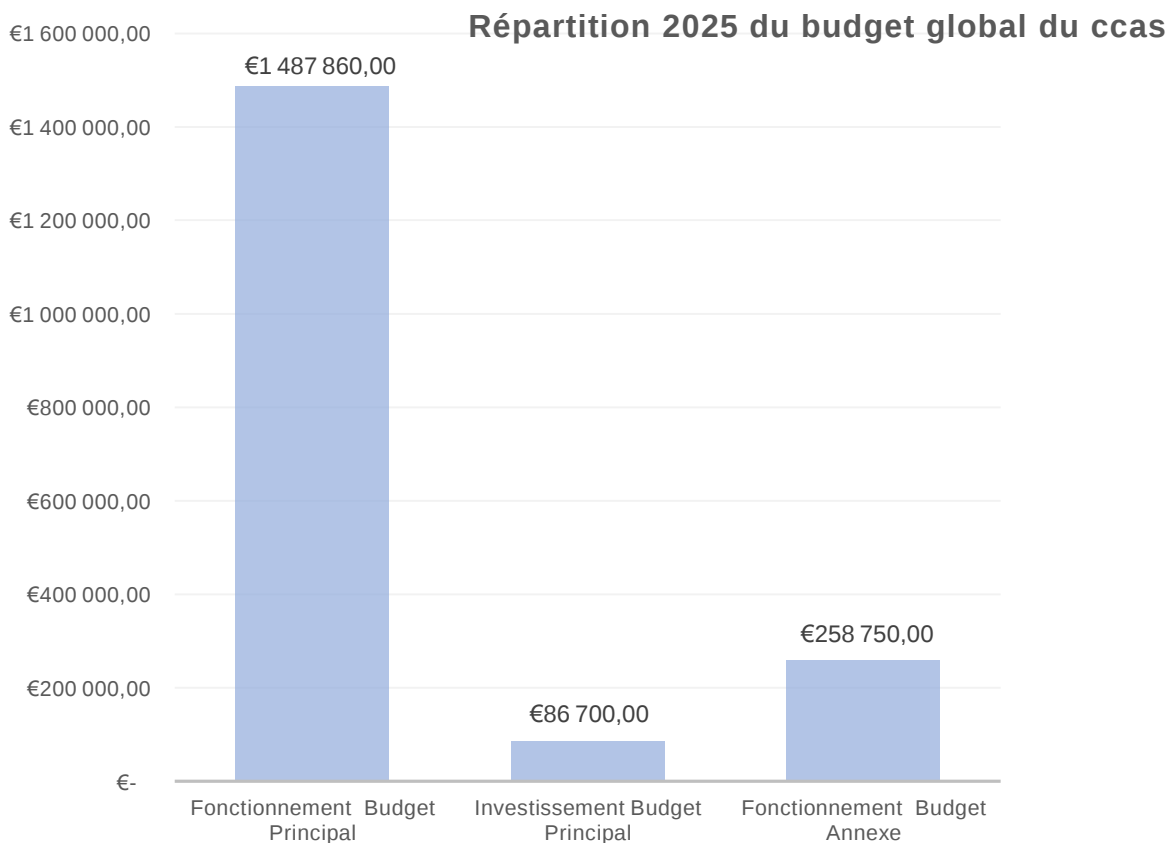
Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (caution RPA)	3 000 €	844 €	3 000 €
20	Immobilisations Incorporelles	17 449 €	12 408 €	8 800 €
21	Immobilisations Corporelles	77 356 €	27 059 €	74 900 €
Total Dépenses		97 805 €	40 310 €	86 700 €

Chapitre	Libellé	Budget 2024 + DM	Réalisations Provisoires 2024	Propositions 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	59 160 €	59 160 €	43 505 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	26 000 €	21 423 €	30 000 €
10	Dotations, fonds divers et réserves - FCTVA	4 645 €	1 589 €	2 095 €
13	Régions	5 000 €	- €	8 100 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 €	1 643 €	3 000 €
Total Recettes		97 805 €	83 815 €	86 700 €

Equilibre Budgétaire

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	1 746 610 €	1 746 610 €
Section d'Investissement	86 700 €	86 700 €
Total Cumulé (Budget Principal M57 et Budget Annexe M22)	1 833 310 €	1 833 310 €

Répartitions des charges (Budgets Principal et Annexe) :



Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20250213-D-2025-10-DE
Date de réception préfecture : 25/02/2025

COMPTES ADMINISTRATIFS PROVISOIRES 2025 - CCAS

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT
	Budget Principal	Budget Annexe	Budget Principal
Total des dépenses	1 250 610,51 €	216 811,02 €	40 310,11 €
Total des recettes	1 206 338,60 €	252 961,27 €	24 655,46 €
Résultat de l'exercice 2024	- 44 271,91 €	36 150,25 €	- 15 654,65 €
Excédent reporté 2023	135 004,56 €	46 105,50 €	59 160,03 €
Résultat cumulé 2024 <i>(sans les restes à réaliser)</i>	90 732,65 €	82 255,75 €	43 505,38 €
<u>Restes à réaliser</u>			
Dépenses			
Recettes			
Solde des restes à réaliser			
Résultats 2024	90 732,65 €	82 255,75 €	43 505,38 € <i>(avec les restes à réaliser)</i>
Résultat cumulé consolidé	172 988,40 €		43 505,38 €
Résultat de clôture 2024	216 493,78 €		